

## ANNEXE I

### AVIS DE MANŒUVRE

Activité d'instruction et/ou de contrôle sans blindé chenillé, sans aéronef, sans moyen Marine, sans artifice, sans munition (même d'exercice) hors celles destinées à la protection et à la sauvegarde des éléments isolés conformément à la réglementation. Effectif inférieur ou égal à 150 PAX.

#### 1. NOM ET NATURE DES EXERCICES

Exercice d'instruction et/ou de contrôle, en terrain libre, d'un PC GTASA avant exercice ORION 4.

#### 2. CALENDRIER DE L'EXERCICE

Du 20 au 23 mars 2023.

#### 3. FORMATION PARTICIPANT AUX EXERCICES

PC régimentaire du 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

#### 4. LIEUX DES EXERCICES / PRÉFECTURE CONCERNÉE

(83) Hyères, (83) La Crau, (83) La Farlède, (83) Solliès-Pont, (83) Solliès-Toucas, (83) Pierrefeu du var, (83) Cuers, (83) Puget ville, (83) Carnoules, (83) Pignans, (83) Gonfaron, (83) Le Luc, (83) Le Cannet-des-Maures, (83) Vidauban / préfecture du Var.

#### 5. RESPONSABLE DES ACTIVITÉS (nom, grade, fonction, tph, mail, fax...)

Lieutenant-colonel Loreille

Chef S3

PTT : 04.98.04.78.17

PNIA : 864.835.78.17

Mail : [ingrid.loreille@intradef.gouv.fr](mailto:ingrid.loreille@intradef.gouv.fr)

Capitaine de Chérance

Officier de marque

PTT : 04.98.04.78.26

PNIA : 864.835.78.26

Mail : [alain.de-cherance@intradef.gouv.fr](mailto:alain.de-cherance@intradef.gouv.fr)

#### 6. MOYENS ENGAGÉS

- 1 GTASA

Dates : du 20 au 23 mars 2023

Effectif : 20/40/35//95

Véhicules (type et nombre) : 12 VT4, 3 PVP, 1 BOXER, 12 GBC, 2 TRM 10000, 4 KERAX, 2 VLRA (GBC LOT 7 + ATELIER DEM-MSIC en alerte au quartier).

Participation d'un hélicoptère isolé : NON.

#### 7. ITINÉRAIRES UTILISÉS/COMMUNES CONCERNÉES

Recouvre l'ensemble des axes routiers principaux, secondaires, communaux, ainsi que les chemins domaniaux et privés (en accord préalable avec le propriétaire en cours de manœuvre) reliant toutes les communes déclinées dans le paragraphe 4 et inclus dans la limite tracée sur la carte de manœuvre en annexe II.

#### 8. ZONE DE MANŒUVRE

Voir carte en annexe II

Limites du polygone :

32 T KN 635/970 – 32 T KN 700/970 – 32 T KN 710/780 – 32 T KN 635/780.

## 9. BIVOUACS ET GÎTES D'ÉTAPES

Zone de bivouac connue et recensée :

- P1 Bivouac : aérodrome de Cuers
- Dates : les nuits du lundi au mercredi soir inclus

## 10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES CONTACTS DÉJÀ PRIS OU A VENIR

En fonction de l'avancée des exercices et selon les conditions sécuritaires du moment, les bivouacs (volume max un sous groupement) pourront être implantés sur des terrains privés que le régiment a l'habitude de fréquenter ou de circonstance. Les propriétaires seront alors contactés par les équipes de reconnaissance et les emplacements ne seront occupés qu'après leur consentement.

PSR :LTN Verrier

Tel : 04.98.04.79.71

CBOI :LCL Ledoux Simon

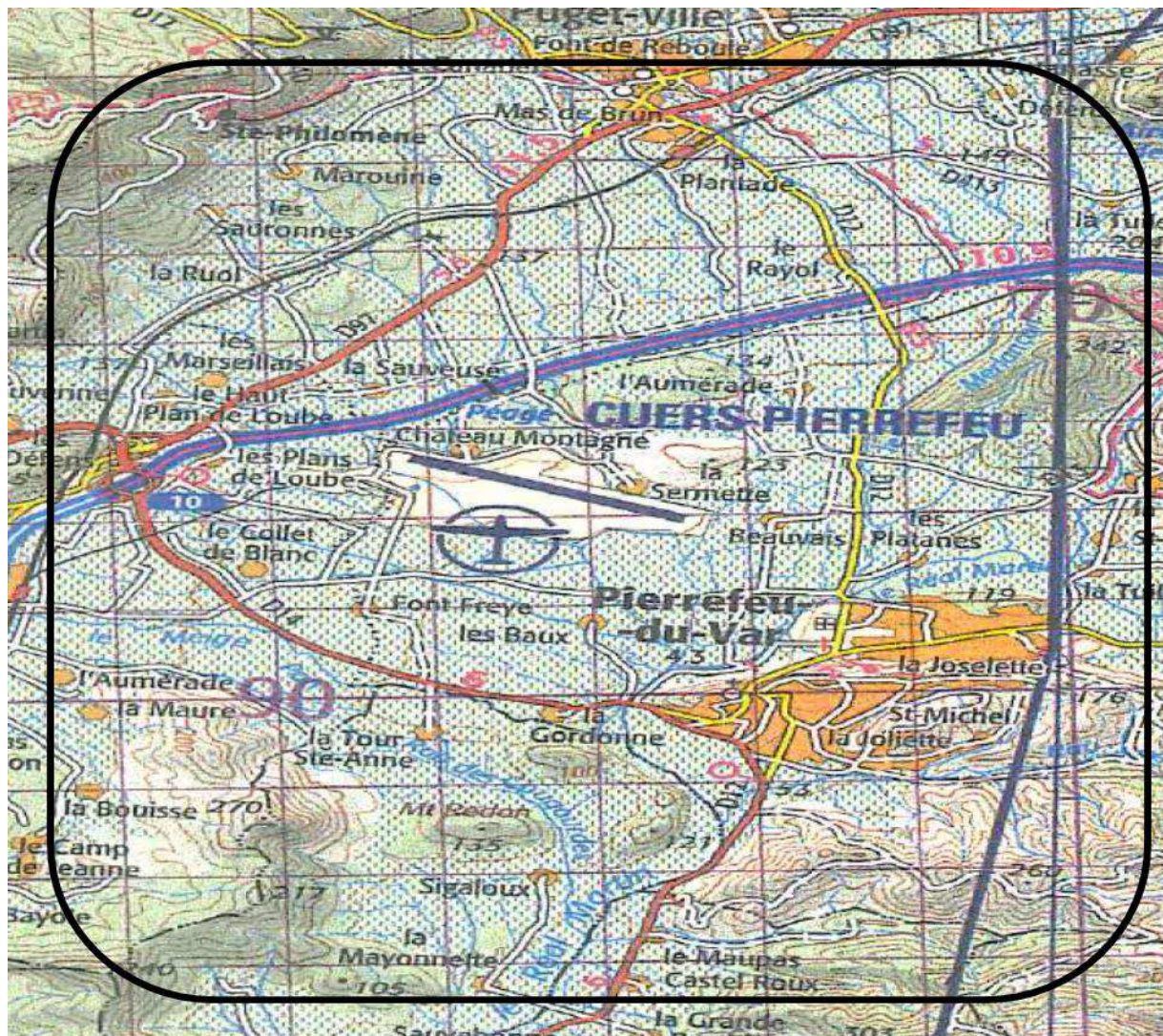
Tel : 04.98.04.77.05

CADRE DE PERMANENCE 54<sup>E</sup> RA :

Tel : 04.98.04.77.10

## ANNEXE II

### CARTE DE LA ZONE DE MANŒUVRE



ENT ORION 4  
Exercice en terrain libre  
Du 20 au 23 mars 2023.